
**Informations recueillies
sur le décès de M. Cuvelier
survenu le 8/2/2018
sur le lieu de travail**

Emploi de M. Cuvelier

- Mr Cuvelier salarié de la société Proman depuis 2 ans, travaillait sur ITER via un contrat avec Dodin/Campenon Bernard depuis le 29/01/2018.
- M. Cuvelier avait une aptitude médicale délivrée par le médecin du travail (07/2017). La fiche d'aptitude médicale datée du 28/07/2017 pour un poste de coffreur, bancheur, maçon n'indiquait pas de Suivi Individuel Renforcé nécessaire (avis «Apte»), sans commentaires complémentaires.
- Les horaires de travail de M. Cuvelier étaient 7h30 – 12h / 13h – 16h30 (lundi – jeudi) et 7h00 – 12h (vendredi).
- Un briefing sécurité est réalisé de façon hebdomadaire avant le début des travaux (7h30 – 8h10).

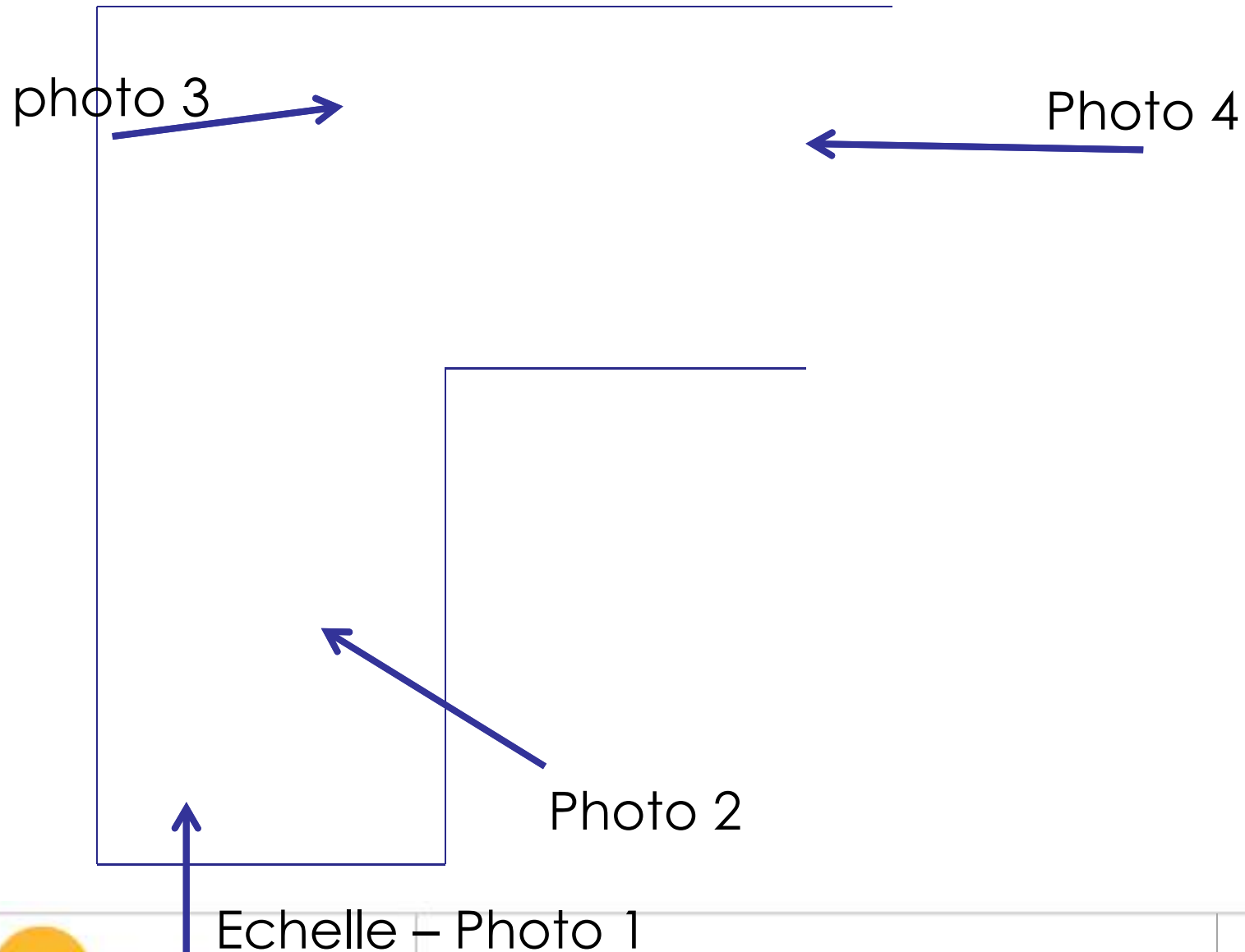
Emploi de M. Cuvelier

- M. Cuvelier travaillait en binôme avec son chef d'équipe à des travaux de finition au niveau de la dalle B2M du B14. Ces travaux étaient à proximité immédiate d'autres travaux dans la zone; il ne s'agissait pas d'un travail isolé.
- Mr. Cuvelier avait entamé les travaux vers 8h15 après le briefing réalisé par son chef.
- M. Cuvelier portait les Equipements de Protection Individuels nécessaires à la tâche.
- M. Cuvelier et son chef d'équipe alternaient régulièrement l'utilisation de la meuleuse et d'un burineur.

Déroulement des faits

- Le chef d'équipe a indiqué que M. Cuvelier utilisait la meuleuse le matin du malaise.
- M. Cuvelier avait fait 3 pauses durant la matinée.
- M. Cuvelier et le chef d'équipe étaient en train de ranger le matériel pour la pause déjeuner.
- Le chef d'équipe est descendu de la dalle pour ranger du matériel et en revenant 1 à 2 minutes plus tard il a trouvé M.Cuvelier allongé au sol, inanimé.
- Il a donné l'alerte; les pompiers d'ITER sont arrivés en 3 minutes sur les lieux.
- 3 ambulances, 3 infirmiers et un médecin ont été mobilisés pour tenter de réanimer M. Cuvelier.
- Les travaux ont été arrêtés sur le chantier concerné.
- Un soutien psychologique a été mis en place.

Photos de la zone





Accès
à la zone

Photo 2



Photo 3



Photo 4



Victime